DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 28 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le vingt huit avril à 18 heures 00, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique sous la présidence de M. Dominique JOUANNE, Maire.

Présents :
M. Dominique JOUANNE, Mme Marie LAIGNEL, Monsieur Abdelkrim MAY, Mme Flavie CHEVROT, M. Alain BORNE, Madame Josette DESVIGNES, M. Abdulkasim DEMIREL, M. Bernard LAMY, Mme Colette BOURGEOIS, Mme Corinne MINETTE, Mme Marie-Christine HAYNAU, M. Jean-Marc GIRBES, M. Régis GAGNARD, Mme Sophie GRELL, M. Tarik SAHIN, Mme Sude OZDEMIR, Madame Jocelyne BERESINA, M. Fabien GIRARD, Madame Nadège CANTIER, Mme Stéphanie CARREZ, Monsieur Mickaël CHEVALIER

Pouvoirs :
Mme Véronique PAUCHARD donne pouvoir à Mme Colette BOURGEOIS

Absent :
M. Patrice GAUDRY

Monsieur Abdelkrim MAY est désigné secrétaire de séance (selon art. L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Nombre de conseillers en exercices : 23
Nombre de présents : 21
Nombre de votants : 22

Finances

D2026_28 AFFECTATION DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025 - BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le maire présente, sur proposition par le Comptable public du Service de Gestion Comptable Creusot Montceau, les résultats de l'exercice 2025 tels qu'ils ont été arrêtés après l'adoption du Compte Financier Unique du Budget Principal 2025 suivant le détail donné dans les tableaux ci-dessous :

FONCTIONNEMENT	
Résultat (2024) reporté	+ 616 758.37€
Résultat de l'exercice 2025	+ 68 439.55€
Situation nette au 31/12/2025	+ 685 197.92€

INVESTISSEMENT	
Résultat (2024) reporté	+ 161 888.75€
Résultat de l'exercice 2025	+ 609 826.44€
Situation nette au 31/12/2025	+ 771 715.19€
Restes à réaliser Dépenses 2025	- 158 790.60€

Restes à réaliser Recettes 2025	+ 163 156.56€
Solde des restes à réaliser 2025	+ 4 365.96€
Résultat d'investissement après incorporation des restes à réaliser	+ 776 081.15€

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement figurant au Compte Financier Unique 2025 du budget principal comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT 2025	
Report à nouveau excédentaire à la ligne 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2026	+ 685 197,92€
Report à nouveau excédentaire à la ligne 001 de la section d'investissement du budget primitif 2026	+ 771 715,19€

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu l'adoption du Compte Financier Unique de l'exercice 2025 du Budget principal de la Ville de Torcy ;
Vu la présentation en commission des finances le 15 avril 2026.

Il est proposé au Conseil Municipal :

Article 1 : **D'AFFECTER** les résultats de fonctionnement et d'investissement figurant au Compte Financier Unique 2025 du budget principal comme présenté ci-dessus.

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité (22 voix Pour).

Le Maire,
Dominique JOUANNE

Abdelkrim MAY,
Secrétaire de séance

Certifié exécutoire pour avoir
été reçu à la sous-Préfecture
le ..07 MAI 2026.....
et publié, affiché ou
notifié le ..07 MAI 2026.....
Le Maire,